

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 25 novembre 2013**

CP 13/11-37

*L'an deux mille treize, le 25 novembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) :  
MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Lavabre,  
Capayrou et Quéréilhac ;*

*Absents excusés : MM. Astoul, Descazeaux et Marty*

**CONTRACTUALISATION N° 1  
ENTRE LA COMMUNE DE PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE  
ET LE DEPARTEMENT**

---

Par délibérations des 19 décembre 1988 et 15 juin 1989 modifiées par celle du 29 janvier 2001, l'Assemblée départementale a adopté le principe de la contractualisation des subventions du Conseil Général à l'adresse des communes.

Dans ce cadre, les investissements communaux concernés sont inclus dans un contrat d'une durée de trois ans, dont le principal effet repose dans les modalités de versement de la subvention globalisée départementale, dérogoires du régime général.

Monsieur le Maire de PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE sollicite la conclusion d'un contrat pour la réalisation d'un programme estimé à **374 495 € HT** et composé des opérations suivantes : construction d'une salle à usage multiple (223 813 €), rénovation et extension de la mairie (104 986 €), aménagement des abords de la salle à usage multiple et de la mairie (21 651 €), aménagement d'un parking (24 045 €).

En application des règles de contractualisation, je vous propose d'attribuer à la commune de PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE, une subvention globale de **179 153 €**, se répartissant comme suit :

- construction d'une salle à usage multiple .....120 859 €
- rénovation et extension de la mairie.....37 774 €
- aménagement des abords de la salle à usage multiple et de la mairie.....10 260 €
- aménagement d'un parking .....10 260 €

---

**179 153 €**

Le taux moyen de subvention s'élève à **47,84 %**.

Le montant de la subvention globalisée sera versé en trois annuités.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

#### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contrat d'équipement n° 1 à conclure avec la commune de Puygaillard-de-Lomagne pour la réalisation d'un programme estimé à 374 495 € HT ;
- Accorde à la commune de Puygaillard-de-Lomagne une subvention globalisée de 115 356 € telle que répartie en annexe, payable en 3 annuités (la première de 59 718 € dans un délai de 3 mois à compter de l'approbation du contrat par la Commission Permanente ; la seconde de 59 718 € un an après l'approbation du contrat par la Commission Permanente, après vérification et contrôle de la réalité des travaux et d'une dépense acquittée par la commune au moins égale au montant du 1<sup>er</sup> tiers de subvention déjà perçu ; le solde de 59 717 € à l'expiration du contrat sur vérification des travaux réalisés ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ce contrat dont les modalités d'application résultent de la délibération susvisée de l'Assemblée ;

– Impute la dépense correspondante sur l'article suivant :

<b>Opérations</b>	<b>Article</b>	<b>Sous fonction</b>	<b>Montant</b>
N° 1 à 20	204 142	74	179 153 €
<b>TOTAL</b>			<b>179 153 €</b>

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**ANNEXE**

**Modalités de calcul de la subvention contractualisée :**

CP 13/11-37ann

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
<b><u>CONSTRUCTION OU AMENAGEMENT DE SALLES A USAGES MULTIPLES</u></b>			
1 – Construction de la grande salle à usages multiples Tranche 1 <b>SUMR/ACO1061</b>	19 000 €	54%	10 260 €
2 – Construction de la grande salle à usages multiples Tranche 2 <b>SUMR/ACO1062</b>	19 000 €	54%	10 260 €
3 – Aménagement intérieur de la grande salle à usages multiples Tranche 1 <b>SUMR/ACO1063</b>	19 000 €	54%	10 260 €
4 – Aménagement intérieur de la grande salle à usages multiples Tranche 2 <b>SUMR/ACO1064</b>	19 000 €	54%	10 260 €
5 – Aménagement d'une salle pour les associations Tranche 1 <b>SUMR/ACO1066</b>	19 000 €	54%	10 260 €
6 – Aménagement d'une salle pour les associations Tranche 2 <b>SUMR/ACO1067</b>	19 000 €	54%	10 260 €
7 – Aménagement d'une salle de réunion Tranche 1 <b>SUMR/ACO1068</b>	19 000 €	54%	10 260 €
8 – Aménagement d'une salle de réunion Tranche 2 <b>SUMR/ACO1069</b>	19 000 €	54%	10 260 €
9 – Aménagement d'un espace cuisine à la salle à usages multiples Tranche 1 <b>SUMR/ACO1070</b>	19 000 €	54%	10 260 €
10 – Aménagement d'un espace cuisine à la salle à usages multiples Tranche 2 <b>SUMR/ACO1071</b>	19 000 €	54%	10 260 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
<b>11</b> – Aménagement d'un local technique à la salle à usages multiples Tranche 1 <b>SUMR/ACO1072</b>	19 000 €	54%	10 260 €
<b>12</b> – Aménagement d'un local technique à la salle à usages multiples Tranche 2 <b>SUMR/ACO1073</b>	14 813 €	54%	7 999 €
<b><u>AMENAGEMENT ET EXTENSION DE MAIRIES</u></b>			
<b>13</b> – Travaux d'extension de la mairie Tranche 1 <b>MAIA/ACO01074</b>	15 500 €	30%	4 650 €
<b>14</b> – Travaux d'extension de la mairie Tranche 2 <b>MAIA/ACO01075</b>	15 500 €	30%	4 650 €
<b>15</b> – Travaux de rénovation de la mairie sur le bâtiment existant Tranche 1 <b>MAIA/ACO01076</b>	15 500 €	54%	8 370 €
<b>16</b> – Travaux de rénovation de la mairie sur le bâtiment existant Tranche 2 <b>MAIA/ACO01077</b>	15 500 €	54%	8 370 €
<b><u>ACCES DES LIEUX PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPEES</u></b>			
<b>17</b> – Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des sanitaires de la mairie Tranche 1 <b>HAAP/ACO01078</b>	17 500 €	54%	9 450 €
<b>18</b> – Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des sanitaires de la mairie Tranche 2 <b>HAAP/ACO01079</b>	4 230 €	54%	2 284 €
<b><u>AMENAGEMENT DE VILLAGE</u></b>			
<b>19</b> – Aménagement des abords de la salle à usages multiples et de la mairie <b>VIAM/ACO01080</b>	19 000 €	54%	10 260 €
<b>20</b> – Création d'un parking devant la salle à usages multiples <b>VIAM/ACO01081</b>	19 000 €	54%	10 260 €
<b>SUBVENTION GLOBALISEE</b>			<b>179 153 €</b>

## RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	<b>374 495,00 €</b>
Dépense subventionnable H.T.	<b>345 543,00 €</b>
Subvention globalisée	<b>179 153,00 €</b>
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	<b>47,84%</b>

Le Président,